



DSLAM non joignable(s) :

0

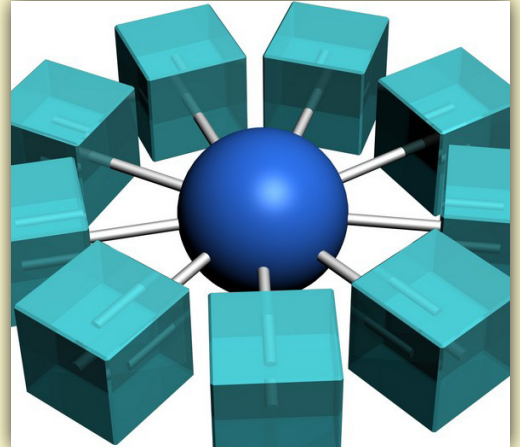
(Mesure réalisée à 17h00)

16 janvier 1920, sous la pression des différentes ligues de vertu, notamment féministes, la prohibition entre en vigueur aux Etats-Unis, ouvrant ainsi une des plus belles pages du gangstérisme américain et plein de vocations. C'est le 8^e amendement de la Constitution qui permet de prohiber l'alcool, amendement renforcé, dès le 28 octobre, par le « Volstead Act » qui étend la disette de spiritueux supérieurs à 0,5° jusque dans les restaurants et les bars ! De quoi provoquer une nouvelle chouannerie en Bretagne ! Le commerce parallèle fleurit jusqu'en 1933, année où le 21^e amendement de la Constitution mettra fin à l'interdiction, au grand dam des empires mafieux, dont celui d'Al Capone, qui prospèrent durant cet épisode largement exploité ensuite par Hollywood.

Web neutralité, passe d'armes assurée

Nationale ok, autoroute gratuite non...

La neutralité du net fait l'objet de nombreux débats depuis quelques jours. Un dossier très sensible sur lequel s'est déjà exprimé Christian Paul, député PS de la Nièvre, Président du groupe d'étude sur l'Internet à l'Assemblée Nationale. Dans une tribune parue dans Numerama, il vient de demander au gouvernement de réaffirmer le principe de la « neutralité sur le Net », soit la non restriction des flux électroniques entre émetteur et destinataire, en écho à la récente passe d'armes entre Free et Google au sujet des annonces publicitaires dont de nombreux sites tirent une part substantielle de leurs revenus. En contrepoint, une question cruciale, loin d'être réglée : celle du financement des infrastructures réseaux que les FAI mettent à disposition des utilisateurs et des éditeurs de services, gros consommateurs de bande passante, comme You Tube. Deux ans avant Free, Orange, en bisbille avec MegaUpload, et toujours You Tube, avait montré les dents en bridant leur accès pour les mêmes motifs. Apple, de son côté, proscribit depuis toujours tout contenu pornographique sur son App Store. D'où la table ronde réunie mardi à l'initiative de Fleur Pellerin, ministre en charge de l'Economie numérique, pour tenter de mettre un peu d'ordre entre les tenants d'un accès libre, sans droit de péage, qui pointent le risque de voir les créateurs de services Internet refuser toute prise de risque au seul bénéfice *in fine* des géants du Web, et les fournisseurs d'accès à Internet, dans l'obligation de faire de gros efforts pour financer les réseaux à haut débit de demain (4G et fibre optique).



Cette première réunion n'a pour le moment - est-ce étonnant ? - qu'accouché de la saisine du CNNum (Conseil National du Numérique), chargé de se prononcer sur l'utilité d'une loi et d'en esquisser le cas échéant le contenu. Le CNNum, qui sera entièrement réformé vendredi 18 janvier, doit rendre ses conclusions à la ministre courant février. **Sources : Écrans, Numerama.**

Free ouvre de nouveaux plateaux à Paris !

Rejoignez Free et participez au développement de ses activités ADSL et Mobile ! Dans le cadre de la création de ses centres d'appel, Free recherche actuellement des **Conseiller(e)s Vente (H/F)** chargés de promouvoir et de vendre les offres et les services ADSL.

Description de poste

Vous partagerez vos connaissances en multimédia et utiliserez votre aisance professionnelle (des bases en Relation Abonnés sont un plus) afin de conseiller et satisfaire nos futurs abonnés en leur proposant des services adaptés.

Vos principales missions, en tant que représentant de la marque Free.

- Accueillir et répondre à nos contacts entrants,
- Comprendre les besoins du futur abonné et l'aider à faire son choix,
- Argumenter et convaincre de souscrire à nos offres,
- Fidéliser nos abonnés par des actions promotionnelles,
- Faire connaître et valoriser les services et offres de la marque afin de favoriser leur utilisation

Caractéristiques:

- Type de contrat : CDD 6 mois
- Lieu : Paris 8e
- Salaire mensuel brut : 1481€ + primes d'objectifs mensuelles pouvant atteindre 1400€
- Poste à pourvoir dès que possible
- Formation initiale rémunérée
- Horaires : 35 h hebdomadaires / week end possible / rotation des plannings

Description du profil

- Issu(e) d'une formation commerciale de niveau minimum BAC / BAC + 2 avec une expérience minimum de douze mois dans les domaines suivants : multimédia, commerce, relation client à distance, etc.
- Doté(e) d'une grande capacité à vendre, vous êtes à l'aise au téléphone et avec l'outil informatique.
- Vous faites preuve d'un esprit d'analyse dans la compréhension des demandes et savez réagir en construisant un argumentaire pertinent.
- Vous possédez une bonne élocution.
- Vous êtes organisé(e), assidu(e) et travaillez avec rigueur.
- La connaissance de la marque FREE, de ses offres ADSL et Mobile est un plus

Pour postuler : <http://www.vocationcity.com/newcandidate/form/6870>



http://twitter.com/L_ADUF



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>